

Données financières de 2021

Compte de participation ouvert
combiné de la Canada Vie



Voici

le document Données financières de 2021 de l'assurance vie avec participation de la Canada Vie

Il comprend des renseignements importants à propos du rendement, de la solidité et de la gestion de notre compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie^{MC}.

Nos cinq piliers



Expérience

Canada Vie célèbre 175 années d'existence. Nous sommes présents dans le marché de l'assurance vie avec participation depuis **plus de 170 ans**.



Taille

Nous avons **le plus important** compte de participation ouvert **au Canada**.



Expertise

Nos équipes chevronnées et nos partenariats hors pair nous aident à prendre des décisions stratégiques au sujet du compte de participation.



Responsabilité

Notre volonté de transparence nous a permis de gagner la confiance de générations de Canadiens.



Conviction

Notre approche de placement demeure axée sur **le rendement et la stabilité à long terme**.



Merci de l'intérêt que vous portez à l'assurance vie avec participation de la Canada Vie. Premier en importance au Canada, notre compte de participation ouvert contient plus de 49 milliards de dollars en actifs.

Le 1^{er} janvier 2020, nous avons combiné les comptes de participation ouverts canadiens de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie. Le présent guide fournit des données financières essentielles à propos du rendement, de la solidité et de la gestion du compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Le compte ouvert exclut les blocs de polices fermés de l'ancienne New York Life, de l'ancienne CrownVie et de la Canada Vie.

Une police d'assurance vie avec participation de la Canada Vie procure une base de valeurs garanties.

- ✓ **Primes de base garanties**
- ✓ **Prestation de décès de base garantie**
- ✓ **Valeur de rachat de base garantie**

Elle offre également une possibilité de croissance du fait d'appartenir à un groupement d'autres polices avec participation. Une police d'assurance vie avec participation de la Canada Vie offre à la fois stabilité et souplesse dans une solution d'assurance vie permanente.



Votre police
a-t-elle été
établie avant
le 1^{er} janvier
2020?

 Vous pouvez obtenir des rapports sur les rendements des polices qui étaient rattachées à nos comptes de participation ouverts avant la fusion, le 1^{er} janvier 2020, auprès de votre conseiller ou en consultant [canadavie.com](https://www.canadavie.com).

Table des matières

Points saillants financiers de 2021	6
Le compte de participation	9
Les participations versées aux propriétaires de police avec participation au cours de l'histoire.....	9
Fonctionnement de l'assurance avec participation.....	10
Notre méthode de distribution des participations aux propriétaires de police avec participation.....	12
Les participations versées aux propriétaires de police avec participation sont différentes des participations versées aux actionnaires.....	13
Facteurs influant sur le barème des participations	14
Le compte de participation de la Canada Vie	15
Notre stratégie de placement.....	15
• Composition de l'actif.....	16
• Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le compte de participation.....	17
• Engagement à la carboneutralité.....	17
• Total des actifs du compte de participation.....	18
Rendement	19
Rendement du compte de participation.....	19
Actifs étrangers.....	20
Aperçu de notre portefeuille de titres à revenu fixe.....	20
• Nombre d'années avant l'échéance.....	20
• Prêts hypothécaires.....	21
• Placements privés.....	22
• Obligations émises dans le public.....	22
• Qualité des actifs.....	22
Aperçu de notre portefeuille de titres à revenu non fixe.....	23
• Immobilier.....	23
• Actions de sociétés cotées en Bourse.....	24
• Actions de sociétés non cotées en Bourse.....	24
Taux d'intérêt du barème des participations.....	25
Demandes de règlement d'assurance (mortalité).....	27
Résiliations de polices.....	28
Dépenses, taxes et impôts.....	28
• Économies d'échelle.....	28
Solidité.....	29
• Sommaire des opérations du compte de participation.....	29
• Bilan du compte de participation.....	29
Responsabilité	30
Dispositions et références de la <i>Loi sur les sociétés d'assurances</i> (LSA).....	30
Besoin de renseignements supplémentaires?	31

Le terme « propriétaire de police » est utilisé dans ce document, sauf lorsqu'il est question de la politique en matière de participations, le terme « titulaire de police » étant alors utilisé. Le terme « bénéficiaires » est utilisé dans ce document, sauf à la section Dispositions et références de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (LSA), dans laquelle le terme « profits » est utilisé.

Le barème des participations de 2021 des propriétaires de police avec participation de la Canada Vie reflète les participations créditées aux anniversaires de police durant la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. Tout renvoi au barème des participations de 2021 ou au taux d'intérêt du barème des participations de 2021 dans le présent document fait référence à cette même période.

Tout au long du présent document, les nombres peuvent avoir été arrondis.

Les données sur le rendement sont fournies à titre d'exemple seulement et représentent le rendement passé, qui n'est pas garant du rendement à venir.

Les actifs couvrant les passifs du bloc ouvert de la Canada Vie sont mis en commun avec les actifs couvrant les passifs du bloc fermé (toutes les polices de la Canada Vie établies avant la démutualisation de la Canada Vie le 5 novembre 1999) pour les besoins de l'établissement du taux d'intérêt du barème des participations. Les valeurs des actifs indiquées correspondent à des répartitions approximatives et sont fournies à titre d'information seulement.



Points saillants financiers de 2021 pour le compte de participation de la Canada Vie

Dans cette section, les résultats comprennent le compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie pour 2021, sauf indication contraire.

Rendement

- La Canada Vie distribue des participations aux propriétaires de police avec participation depuis 1848.
 - Les participations distribuées sont réparties parmi des groupes de polices qui ont des caractéristiques semblables. Le montant attribué à chaque groupe varie en fonction de la contribution présumée du groupe aux bénéficiaires du compte de participation.
- En 2021, la Canada Vie a versé plus de 1,26 milliard de dollars en participations aux propriétaires de police au titre du compte de participation ouvert combiné.

Placements

La stratégie de placement à long terme de la Canada Vie, conjuguée à la stratégie de nivellement, contribue à réduire les répercussions de la volatilité à court terme sur la composante en placement des participations versées aux propriétaires de police avec participation.

Quelques chiffres



Rendement sur un an du total de l'actif du compte de participation pour 2021, après déduction des frais de placement : 7,5 %¹



Frais de placement facturés au compte de participation pour la gestion des actifs en 2021 : 9,5 points de base¹



Taux d'intérêt du barème des participations pour les nouvelles polices de la Canada Vie établies après le 1^{er} janvier 2020 : 5,1 %²

Composition de l'actif au 31 décembre 2021

(en pourcentage du total des actifs couvrant les passifs)

Catégorie d'actif	31 déc. 2021 (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5
Avoirs en obligations émises dans le public	28,5
Avoirs en prêts hypothécaires	22,9
Avoirs en placements privés	8,4
Actions de sociétés cotées en Bourse	18,9
Immobilier	10,4
Actions de sociétés non cotées en Bourse	0,8
Avances sur police	5,7
Autres actifs	1,9
Total des actifs couvrant les passifs	100

Évolution de la composition de l'actif

- ✓ Nous révisons régulièrement la stratégie de placement du compte de participation dans le but de fournir des rendements stables à long terme. En 2021, la Canada Vie a reçu l'approbation du conseil d'administration pour rajuster la composition globale cible des actifs couvrant les passifs en la faisant passer à 70 % en placements à revenu fixe et à 30 % en placements à revenu non fixe.
- ✓ Nous avons l'intention d'apporter ces changements s'inscrivant dans le cadre d'une évolution graduelle et réfléchie qui nous permettra de continuer à respecter nos engagements à long terme. Pour nous aider à atteindre notre pondération cible de 30 % en placements à revenu non fixe, nous augmenterons nos avoirs actuels en immobilier, en actions de sociétés non cotées en Bourse et en actions de sociétés américaines cotées en Bourse.



Expérience, expertise, conviction :

Forte de plus de 170 ans d'expérience dans le marché de l'assurance vie avec participation, la Canada Vie a constitué des équipes d'experts et élaboré des stratégies de placement éprouvées qui procurent solidité et stabilité au compte de participation.

i Apprenez-en plus sur notre stratégie de placement à la [page 15](#).

1. Le rendement du compte de participation correspond au rendement des actifs du compte de participation des blocs ouverts et fermés de la Canada Vie couvrant les passifs et l'excédent du compte de participation, après déduction des frais de placement. Les frais de placement peuvent varier d'une année à l'autre en raison des changements dans la composition des actifs du compte de participation total, des économies d'échelle et d'autres facteurs. Le rendement du compte de participation est déclaré pour l'année civile, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Le rendement du compte de participation est un indicateur à court terme du rendement des placements. Il est déterminé en fonction des Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) depuis le 1^{er} janvier 2011, à l'exception des gains et des pertes non réalisés sur les placements à revenu fixe. Ceux-ci sont exclus parce que les prêts hypothécaires et les placements privés détenus dans le compte de participation sont généralement conservés jusqu'à l'échéance. Les rendements des actions ordinaires et des titres immobiliers sont évalués selon la valeur du marché, et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont considérés comme engagés. Les gains et les pertes réalisés au titre des obligations sont considérés comme engagés. Les méthodes de calcul du rendement du compte de participation varient d'un concurrent à l'autre et on ne doit pas présumer qu'elles sont comparables.
2. Le taux d'intérêt du barème des participations est utilisé pour calculer la composante en placements des participations versées aux propriétaires de police avec participation. Il est fondé sur le rendement de placement nivelé des actifs couvrant les passifs du compte de participation. Il ne comprend pas le rendement des actifs couvrant l'excédent du compte de participation.
Le taux d'intérêt du barème des participations n'est que l'un des nombreux facteurs qui contribuent au rendement d'une police individuelle. La croissance réelle de la valeur de rachat de toute police varie en fonction d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats techniques liés aux demandes de règlement d'assurance, les dépenses, les taxes et impôts, les résiliations de polices ainsi que d'autres facteurs peuvent également avoir une incidence sur les participations.

Demandes de règlement d'assurance

- Au fil du temps, l'espérance de vie a augmenté. Cette réalité, combinée à un choix prudent de risques de tarification, a contribué aux bénéfices du compte de participation.
- En 2021, les prestations de décès versées aux propriétaires de police avec participation de la Canada Vie se sont élevées à 802 millions de dollars. En dépit d'une augmentation de l'ensemble des demandes de prestations de décès en 2021, notamment en raison des décès attribuables à la COVID-19, l'incidence financière de cette augmentation n'a pas été importante.

Dépenses

- Aujourd'hui, la Canada Vie est heureuse de servir plus de 12 millions de clients d'un océan à l'autre. Ces nombreuses relations offrent à la Canada Vie des occasions d'atteindre une efficacité en matière de dépenses.

Résiliations de polices

- Les résiliations de polices peuvent également avoir une incidence sur le rendement du compte de participation. Par exemple, un nombre de polices résiliées différent des hypothèses utilisées pour l'établissement des taux peut avoir une incidence sur le montant des participations pouvant être distribuées.

Solidité

- Les actifs du compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie, y compris l'excédent, totalisaient 49,6 milliards de dollars au 31 décembre 2021.
- Le bloc ouvert de la Canada Vie comptait approximativement 1,5 million de polices d'assurance vie avec participation en vigueur au 31 décembre 2021.
- La Canada Vie continue d'obtenir d'excellentes cotes de crédit par rapport aux sociétés d'assurance nord-américaines de taille comparable, en raison de son profil de risque prudent et de ses résultats constants sur le plan des bénéficiaires³.

Responsabilité

- Après la fusion, la distribution totale des bénéfices du compte de participation aux actionnaires s'établissait à 2,5 %. L'excédent distribué aux propriétaires de police avec participation en 2021 s'élevait à 97,5 %.
- La Canada Vie est assujettie, au fédéral, à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (LSA) du Canada. Cette loi décrit les exigences qu'une compagnie ayant des actionnaires doit respecter à l'égard de la gestion de ses comptes de participation. La loi exige également la mise en place de politiques à l'égard de la gestion du compte de participation et des participations distribuées aux propriétaires de police avec participation. Vous pouvez consulter ces deux politiques à canadalife.com/fr/assurance/assurance-vie/assurance-vie-permanente/assurance-vie-entiere-avec-participation.
- Le montant des participations distribuées aux propriétaires de police avec participation est établi en fonction de la politique de placement afférente approuvée par le conseil d'administration. Cette politique vise à assurer une répartition équitable de l'actif entre les différents groupes de propriétaires de police avec participation.
- Vous trouverez des renseignements détaillés sur les placements détenus au titre du compte de participation de la Canada Vie à canadalife.com/fr/assurance/assurance-vie/assurance-vie-permanente/assurance-vie-entiere-avec-participation. Ces renseignements sont mis à jour chaque trimestre.

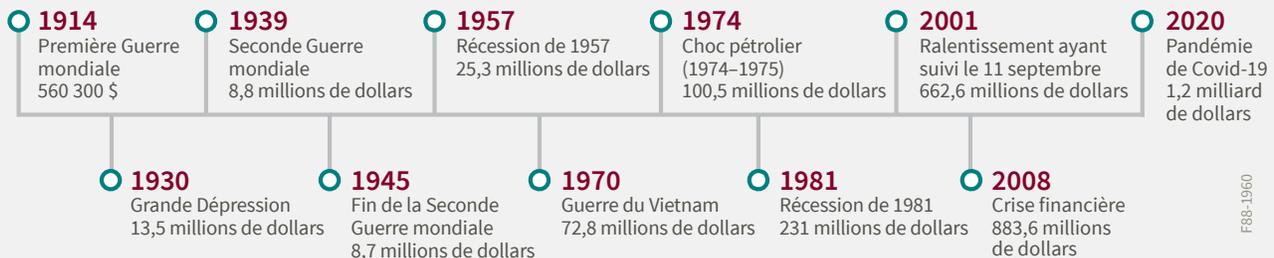
3. Selon les dernières cotes de crédit attribuées par A.M. Best Company, DBRS Limited, Fitch Ratings, Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Services à la date de publication. Pour obtenir des renseignements à jour sur les cotes attribuées à la Canada Vie et sur sa solidité financière, consultez canadalife.com/fr/assurance/assurance-vie/assurance-vie-permanente/assurance-vie-entiere-avec-participation.



Le compte de participation

La Canada Vie tient résolument à offrir l'assurance vie avec participation. Nous sommes présents dans le marché de l'assurance vie avec participation depuis plus de 170 ans. Nous distribuons des participations aux propriétaires de police avec participation depuis 1848, même en temps de conjoncture économique difficile. Nous continuerons de gérer le compte de participation dans une optique de stabilité et de solidité. Nous n'avons jamais quitté le marché de l'assurance vie avec participation et notre feuille de route témoigne de notre ferme volonté à y demeurer.

Les participations versées aux propriétaires de police avec participation au cours de l'histoire



F88-1960

Les montants indiqués avant le 1^{er} janvier 2020 incluent les comptes de participation de la Canada Vie, de la Great-West et de la London Life avant la fusion. Les montants indiqués après le 1^{er} janvier 2020 proviennent du compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie.

Les chiffres indiqués reflètent le montant total en dollars courants des participations déclarées aux propriétaires de police selon les rapports annuels de la compagnie pour l'année en question. Les nombres peuvent avoir été arrondis. Les montants indiqués pour les années précédant l'année 2001 peuvent comprendre des participations pour des polices établies à l'extérieur du Canada. Les participations indiquées ne reflètent pas nécessairement l'événement associé à cette année. Par exemple, en 2020, les effets de la COVID-19 ne se reflétaient pas encore dans le barème des participations. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

Fonctionnement de l'assurance avec participation



1

Vos paiements de primes, ainsi que ceux des autres propriétaires de police d'assurance vie avec participation de la Canada Vie, sont versés au compte de participation. Nous gérons ce compte de façon à honorer les garanties de l'ensemble de nos polices d'assurance vie avec participation et nos engagements envers les propriétaires de ces polices, maintenant et plus tard.

2

Si le rendement est plus favorable que les hypothèses émises au moment de l'établissement des taux, notamment en ce qui concerne les placements, les dépenses, les taxes et les impôts, les retraits faits par les propriétaires de police et les avances qui peuvent leur être consenties, et les versements prévus par l'assurance, le compte de participation enregistre des bénéfices.

3

Quand les bénéfices sont supérieurs au montant requis pour honorer les garanties et les engagements, les propriétaires de police se partagent ces bénéfices, ou y « participent ». Nous pouvons distribuer une partie des bénéfices sous forme de participations, mais cela n'est pas garanti. Le montant distribué dépendra de facteurs comme la nécessité de conserver une portion suffisante des bénéfices à titre d'excédent et de réduire les fluctuations à court terme au titre des participations.

Au moins une fois l'an, nous déterminons si le niveau du barème des participations est approprié et si un changement s'impose dans ce barème.

Cet examen peut porter sur des éléments tels que :

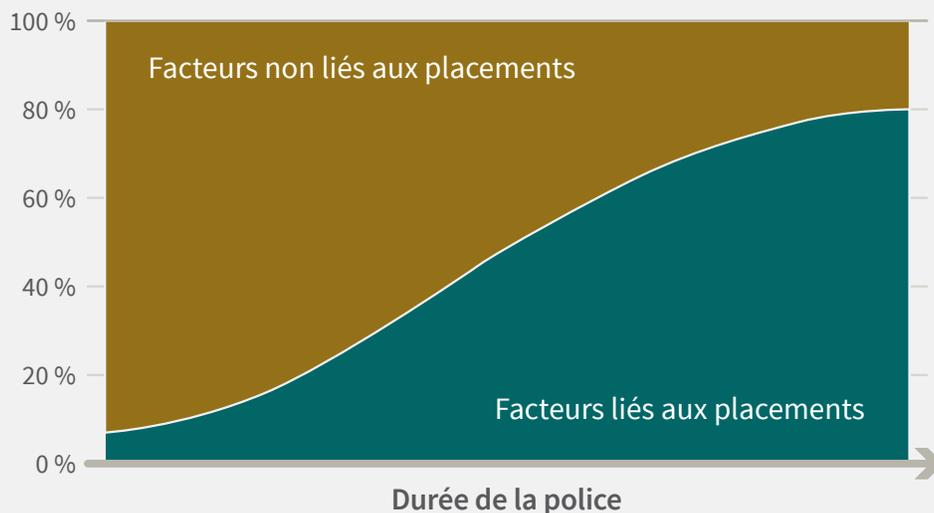
- Les taux des polices d'assurance vie temporaire de un an
- Le paiement des primes exigées pour souscrire des bonifications d'assurance libérée
- Divers taux d'intérêt créditeurs associés au compte de participation

L'excédent et le revenu qu'il génère sont utilisés pour aider à assurer la solidité et la stabilité financières de la compagnie. Ils peuvent aussi servir à d'autres fins, par exemple :

- ✓ Provisionner la croissance des affaires nouvelles et les acquisitions qui peuvent être bénéfiques pour le compte de participation
- ✓ Soutenir la transition en période de changements importants
- ✓ Gérer les fluctuations excessives des participations

Exemple de changements dans la composition des participations versées aux propriétaires de police avec participation pendant la durée de la police

Dans une nouvelle police, les demandes de règlement, les dépenses et d'autres facteurs peuvent avoir une plus grande incidence sur les participations que les résultats de placement. À mesure que la police approche de l'échéance, les résultats de placement – et le taux d'intérêt du barème des participations – jouent un rôle de plus en plus important. Reportez-vous au graphique ci-contre pour un exemple visuel.



Cet exemple est offert à des fins d'illustration uniquement. Les situations varieront selon les circonstances particulières.

F88-1808

Notre méthode de distribution des participations aux propriétaires de police avec participation

Tout montant distribué du compte de participation sous forme de participation aux propriétaires de police est réparti parmi des groupes de polices qui ont des caractéristiques semblables. Le montant crédité à chaque police d'un groupe de participation, s'il y a lieu, varie selon les bénéfices considérés comme ayant été générés par ce groupe. C'est ce que l'on appelle le principe de contribution. Il est possible qu'aucune participation ne soit créditée à une police si, par exemple, le groupe de polices auquel elle appartient n'a pas contribué aux bénéfices du compte de participation.

Voici des exemples de facteurs pris en considération dans la création des groupes :

- Année d'établissement de la police
- Périodes au cours desquelles les paiements de primes, les garanties ou les hypothèses d'établissement des taux étaient semblables
- Types de régimes
- Catégories de risque principales (p. ex. homme ou femme, fumeur ou non-fumeur)
- Âges à l'établissement

Dans l'application du principe de contribution, outre les groupes de participation, plusieurs éléments sont pris en considération. En voici des exemples :

- Générations des polices
- Exigences législatives et réglementaires
- Lignes directrices professionnelles
- Pratiques de l'industrie

Nous distribuons les participations conformément aux dispositions de chaque police et tenons compte du montant de la protection de base et de la protection provenant des bonifications d'assurance libérée. Le paiement de la prime exigible au premier anniversaire contractuel doit être effectué avant que nous créditons une participation.

Jamais les taux d'intérêt n'ont été aussi bas pendant aussi longtemps au Canada. Que des participations soient créditées ou non au titre d'une police, la valeur de rachat garantie continuera de croître dans le contrat et le versement de base prévu par celui-ci est garanti. Si aucune participation n'est créditée à une police au cours d'une année donnée, les valeurs de rachat ou de versement accumulées jusqu'alors ne sont pas réduites, pourvu que les primes soient toujours réglées lorsqu'elles sont exigibles et que les valeurs de la police ne soient pas utilisées à d'autres fins, comme il peut être indiqué aux termes du contrat ou choisi par le propriétaire de police¹. Des hausses de taux d'intérêt futures, ainsi que d'autres facteurs, peuvent faire augmenter les participations, lesquelles peuvent avoir des répercussions favorables sur les valeurs futures de la police.

Avant que les participations versées aux propriétaires de police ne soient déclarées, l'actuaire désigné doit donner son avis au conseil d'administration quant à l'équité du barème des participations proposé pour les propriétaires de police avec participation et à la conformité à la politique en matière de participations de la compagnie.

1. Pour les polices assorties de la majoration de la protection, une fois que la garantie relative à la majoration de la protection n'est plus en vigueur, si aucune participation n'est créditée à la police ou si le montant des participations ne suffit pas à maintenir le montant de la majoration de la protection, le propriétaire de police peut choisir de payer une prime additionnelle en espèces afin de souscrire suffisamment d'assurance vie temporaire de un an pour maintenir le montant de la majoration de la protection. Autrement, le montant de la majoration de la protection sera réduit.

Les participations versées aux propriétaires de police sont différentes des participations versées aux actionnaires

Les participations versées aux actionnaires sont établies selon le rendement global de la compagnie pour tous les secteurs d'activité, y compris l'assurance sans participation et les produits de placement.

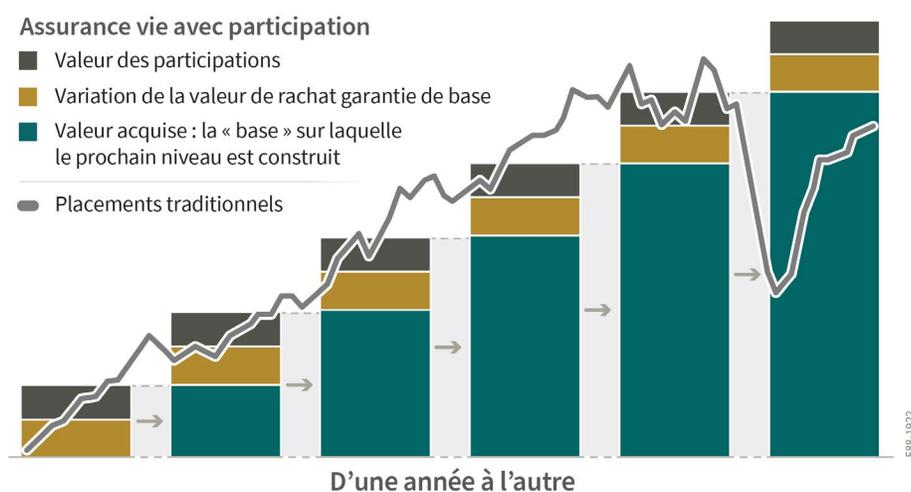
Les participations versées aux propriétaires de police sont établies uniquement en fonction des bénéfices générés au sein du compte de participation associé à la police en question. Ces bénéfices sont générés par les résultats du compte de participation et ne tiennent pas compte des résultats de la compagnie pour des produits qui ne sont pas associés au compte de participation.

Dès le premier anniversaire de la police, les propriétaires de police avec participation peuvent recevoir des participations. Les participations peuvent servir à souscrire une assurance additionnelle, à laquelle peut être assortie une valeur de rachat. Cette valeur de rachat, une fois qu'elle est créditée à la police, est acquise et ne peut être réduite ni utilisée à d'autres fins que celles autorisées par le propriétaire de police, ou pour payer les primes ou préserver la situation d'exonération fiscale de la police.

L'acquisition

des droits est un avantage important et appréciable de l'assurance vie avec participation, car les participations des propriétaires de police, une fois qu'elles sont créditées, ne sont pas défavorablement touchées par les résultats techniques futurs.

Exemple visuel de l'acquisition



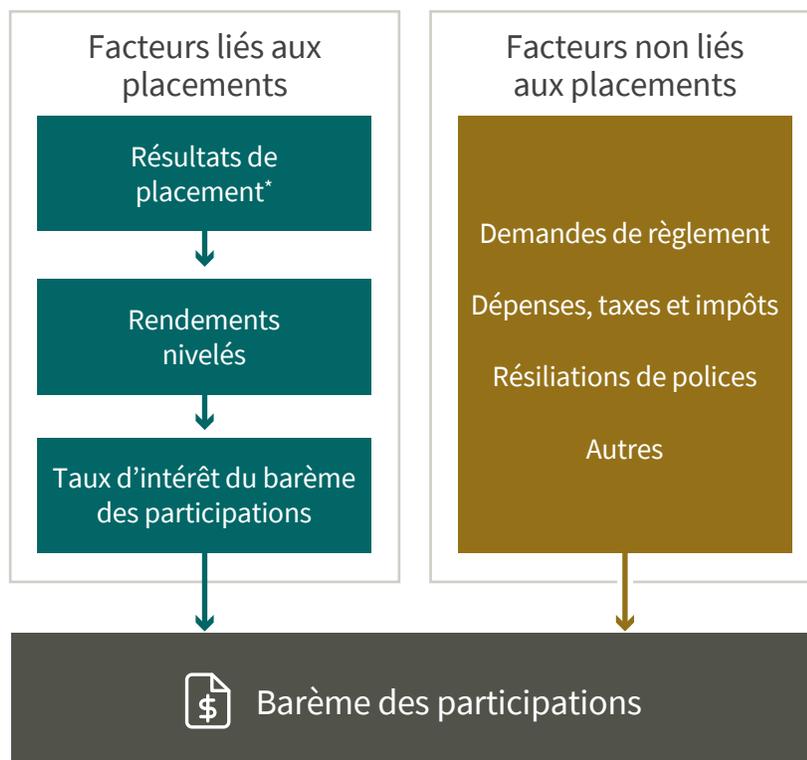
Les participations ne sont pas garanties.



Facteurs influant sur le barème des participations

Le taux d'intérêt du barème des participations est utilisé pour déterminer le montant des participations versées aux propriétaires de police qui proviennent des placements du compte de participation; toutefois, les demandes de règlement d'assurance, les dépenses, les taxes et les impôts, les résiliations de polices et d'autres facteurs jouent aussi un rôle dans le calcul du barème des participations.

Assurance vie avec participation



* Rendement des actifs couvrant les passifs et l'excédent du compte de participation. La pondération pour chacun de ces facteurs varie au cours de la durée d'une police.



Le compte de participation de la Canada Vie

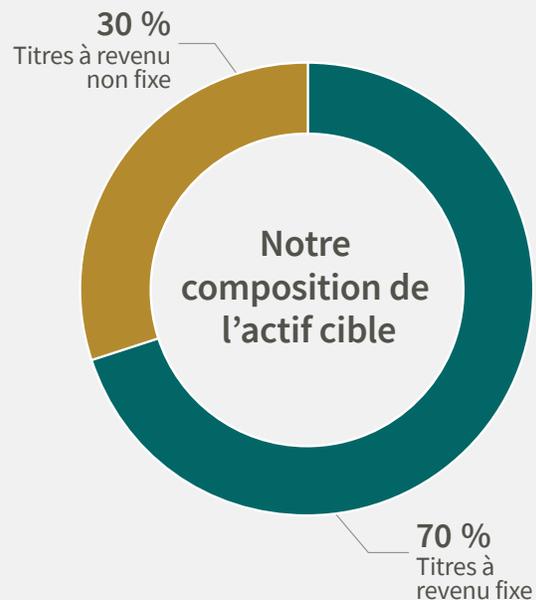
Comme elle a le compte de participation ouvert le plus important au Canada, la Canada Vie peut réaliser des économies d'échelle et profiter d'occasions de placements grâce à des partenariats prestigieux et à de vastes ressources internes. La taille du compte nous permet aussi de diversifier notre risque pour assurer une croissance stable à long terme.

Notre stratégie de placement

L'assurance vie avec participation est un produit à long terme. Nous adoptons une approche prudente à l'égard des placements, ce qui nous permet de respecter nos engagements envers les propriétaires de police. Nous révisons régulièrement la stratégie de placement du compte de participation afin de continuer à fournir des rendements stables à long terme.

Le compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie comprend des actifs couvrant les passifs du compte de participation et des actifs couvrant l'excédent du compte de participation. Les actifs couvrant les passifs du compte de participation sont largement diversifiés et sont généralement gérés comme un compte à revenu fixe. En 2021, la composition cible pour les actifs couvrant les passifs était de 70 % en placements à revenu fixe et de 30 % en placements à revenu non fixe. Les actifs couvrant l'excédent du compte de participation sont principalement investis dans des placements à revenu fixe.

Notre stratégie de placement contribue à stabiliser la variation du rendement des placements. Les rendements des actifs couvrant les passifs du compte de participation sont utilisés pour déterminer la portion découlant des placements des participations versées aux propriétaires de police.



F88-2460

Notre relation avec Power Corporation du Canada

La Canada Vie fait partie du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, tout comme de nombreux gestionnaires d'actifs de premier plan de l'industrie. Grâce à nos relations stratégiques uniques avec ces entreprises, le compte de participation et les propriétaires de police d'assurance vie avec participation de la Canada Vie ont accès à un plus vaste éventail d'occasions de placement, tant au pays qu'à l'étranger.

Investir par l'intermédiaire des gestionnaires d'actifs qualifiés qui font partie du groupe de sociétés de Power Corporation nous aide à maximiser notre potentiel de rendement rajusté en fonction du risque et à accroître nos placements à revenu non fixe, un élément clé de la dernière évolution de notre stratégie de placement à l'égard du compte de participation. Power Corporation nous aide également à accroître le contenu étranger du compte de participation et l'exposition aux placements non traditionnels.

Composition de l'actif

Les lignes directrices de placement pour les actifs tiennent compte des objectifs commerciaux, des caractéristiques du passif, des besoins de liquidités, des considérations fiscales et de la tolérance aux risques liés aux taux d'intérêt. Les lignes directrices de placement doivent être approuvées officiellement.

Une portion importante des actifs du compte de participation ouvert est investie dans des obligations et des prêts hypothécaires pour soutenir une croissance stable à long terme ainsi que les garanties de base pour les polices d'assurance vie avec participation.

✓ Équilibre du risque et du rendement

Même si nous adoptons une stratégie de placement de base à long terme, nous tenons également compte du contexte de placement dans la gestion du risque et du rendement, et nous apportons des changements au besoin.

Lignes directrices de placement pour le compte de participation total, y compris l'excédent

Actifs	Lignes directrices de placement
Trésorerie et équivalents de trésorerie	De 0 % à 5 %
Obligations émises dans le public et placements privés	De 30 % à 65 %
Prêts hypothécaires	De 15 % à 40 %
Immobilier	De 0 % à 15 %
Actions de sociétés cotées en Bourse	De 10 % à 20 %
Actions de sociétés non cotées en Bourse	De 0 % à 6 %
Actions privilégiées	De 0 % à 5 %

* Les lignes directrices de placement indiquées s'appliquent au total des actifs investis couvrant les passifs et l'excédent du compte de participation. Les fourchettes ne comprennent pas les catégories « avances sur police » et « autres actifs ».

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le compte de participation

L'engagement de la Canada Vie à être une entreprise socialement responsable et à faire en sorte que toutes ses actions aient des répercussions positives s'arrime parfaitement à son approche de placement à l'égard des actifs du compte de participation. Des actions de sociétés cotées en Bourse et des obligations émises dans le public aux placements privés, aux prêts hypothécaires et aux avoirs immobiliers – nous intégrons les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans chacune des catégories sous-jacentes, dans l'ensemble du compte.

- Pour les obligations émises dans le public, nous avons recours aux services d'un leader externe de renommée mondiale en recherche sur les facteurs ESG pour intégrer ces facteurs dans le processus d'analyse des obligations que nous appliquons à chacun de nos avoirs.
- Pour les actions de sociétés cotées en Bourse, nos principaux gestionnaires d'actifs, Placements Mackenzie et Putnam Investments, sont tous les deux signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI).
- Pour les placements privés et les prêts hypothécaires commerciaux, tous les actifs qui sont acquis ou souscrits sont évalués en prenant en compte tous les facteurs ESG pertinents.
 - En ce qui concerne plus particulièrement les placements privés, le compte de participation bénéficie également d'une forte exposition au secteur des énergies renouvelables, la production d'électricité représentant environ 39 % de l'actif – cette production est répartie en très vaste majorité entre l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire.
- Pour l'immobilier, Conseillers immobiliers GWL est reconnue comme un chef de file du secteur en matière de facteurs ESG et de durabilité, ayant obtenu la note « 5-star (cinq étoiles) » du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) pour la cinquième année consécutive en 2021.

Engagement à la carboneutralité

En tant qu'institution financière mondiale, nous comprenons que notre participation à la lutte contre les changements climatiques dépend principalement des activités qui sont menées grâce à nos prêts, à nos placements et à nos produits d'assurance. Notre engagement en matière d'investissement durable est solide, et avec notre société mère, Great-West Lifeco, nous passons de la parole aux actes.

- ✓ En novembre 2021, Great-West Lifeco a annoncé son engagement à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050 au chapitre des activités et des placements, les cibles intérimaires fondées sur la science devant être annoncées en 2022.

Total des actifs du compte de participation de la Canada Vie au 31 décembre 2021
(en millions de dollars)

Actifs	Valeur des actifs (\$)	% du total des actifs couvrant les passifs	% du total des actifs
Court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 163,9	2,5	2,6
Titres à revenu fixe			
Obligations et placements privés			
Obligations émises dans le public			
Obligations d'État	3 482,9	7,5	11,5
Obligations de sociétés	9 759,0	21,0	21,1
Placements privés	3 909,2	8,4	7,9
Sous-total des obligations et des placements privés	17 151,1	36,9	40,5
Prêts hypothécaires			
Résidentiels	1 515,1	3,3	3,1
Commerciaux	9 093,1	19,6	18,6
Sous-total des prêts hypothécaires	10 608,2	22,9	21,7
Total des titres à revenu fixe	27 759,4	59,8	62,2
Titres à revenu non fixe (immobilier et actions)			
Immobilier	4 851,1	10,4	9,8
Actions de sociétés cotées en Bourse			
Actions ordinaires	8 763,1	18,9	17,7
Actions privilégiées	6,2	0,0	0,0
Actions de sociétés non cotées en Bourse	374,9	0,8	0,8
Titres à revenu non fixe	13 995,3	30,1	28,2
Total des actifs investis couvrant les passifs	42 918,5	92,4	93,0
Avances sur police	2 670,4	5,7	5,4
Autres actifs*	869,9	1,9	1,6
Total des actifs couvrant les passifs**	46 458,9	100,0	
Total des actifs couvrant l'excédent	3 130,5		
Total des actifs du compte de participation	49 589,4		100,0

* Comprend des actifs tels que les revenus de placements à recevoir et déjà comptabilisés, les primes à recevoir, les impôts futurs et les actifs de réassurance.

** Les actifs pris en compte pour déterminer le taux d'intérêt du barème des participations. Les avances sur polices et autres actifs couvrant les passifs sont classés comme des titres à revenu fixe et pris en compte dans la composition cible globale de l'actif de 70 % en placements à revenu fixe et de 30 % en placements à revenu non fixe.

La valeur des actifs est établie en fonction des Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) depuis le 1^{er} janvier 2011.



Rendement

Rendement du compte de participation

Le rendement du compte de participation correspond au rendement des actifs couvrant les passifs et l'excédent du compte de participation total après déduction des frais de placement. Le rendement du compte de participation pour 2021 et 2020 sont déclarés pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre. En 2021, les frais de placement se chiffraient à 9,5 points de base pour le compte de participation ouvert de la Canada Vie. Les frais de placement peuvent varier chaque année en raison des changements dans la composition des actifs du compte de participation total, des économies d'échelle et d'autres facteurs.

Rendement sur un an du compte de participation (au 31 décembre)

Catégorie d'actif du compte de participation (%)	2020	2021
 Obligations émises dans le public et placements privés	3,3 %	3,2 %
 Prêts hypothécaires	3,2 %	3,1 %
 Titres à revenu non fixe (immobilier et actions) ¹	4,5 %	22,1 %
 Rendement total du compte de participation (après déduction des frais de placement) ^{1,2}	3,6 %	7,5 %



Vous cherchez nos rendements antérieurs?

Vous pouvez obtenir des rapports sur les rendements des polices qui étaient rattachées à nos comptes de participation ouverts avant la fusion, le 1^{er} janvier 2020, auprès de votre conseiller ou en consultant canadavie.com.

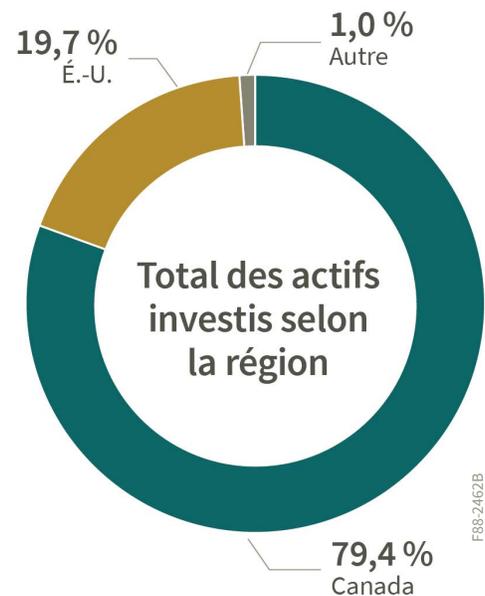
Le rendement du compte de participation est un indicateur à court terme du rendement des placements.

1. Les rendements de 2020 ont été reformulés pour inclure des rendements supplémentaires provenant de titres américains à revenu non fixe.
2. Le rendement du compte de participation correspond au rendement des actifs du compte de participation des blocs ouverts et fermés de la Canada Vie couvrant les passifs et l'excédent du compte de participation, après déduction des frais de placement. Les frais de placement peuvent varier d'une année à l'autre en raison des changements dans la composition des actifs du compte de participation total, des économies d'échelle et d'autres facteurs. Le rendement du compte de participation est déclaré pour l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le rendement du compte de participation est un indicateur à court terme du rendement des placements. Il est déterminé en fonction des Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) depuis le 1^{er} janvier 2011, à l'exception des gains et des pertes non réalisés sur les placements à revenu fixe. Ceux-ci sont exclus parce que les prêts hypothécaires et les placements privés détenus dans le compte de participation sont généralement conservés jusqu'à l'échéance. Les rendements des actions ordinaires et des titres immobiliers sont évalués selon la valeur du marché, et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont considérés comme engagés. Les gains et les pertes réalisés au titre des obligations sont considérés comme engagés. Les méthodes de calcul du rendement du compte de participation varient d'un concurrent à l'autre et on ne doit pas présumer qu'elles sont comparables.

Actifs étrangers

Nous investissons davantage de façon stratégique dans les actifs étrangers dans toutes les catégories d'actif.

Nous avons des placements étrangers dans toutes les catégories d'actif du compte de participation et ils sont généralement couverts pour réduire le risque de change.



Aperçu de notre portefeuille de titres à revenu fixe

Nombre d'années avant l'échéance par type d'actif à revenu fixe

Selon la valeur comptable au 31 décembre 2021 des actifs investis couvrant les passifs

Type de titres à revenu fixe	De 0 à 5 ans avant l'échéance (%)	Plus de 5 ans avant l'échéance (%)
Obligations émises dans le public	39,6	60,4
Placements privés	20,1	79,9
Prêts hypothécaires résidentiels	99,8	0,2
Prêts hypothécaires commerciaux	51,4	48,6
Total des titres à revenu fixe	44,0	56,0

Chaque année, près de 10 % de l'ensemble du portefeuille de titres à revenu fixe sont investis aux taux courants du marché. Nous investissons également une portion des nouvelles primes et du revenu de placement, chaque année, aux taux courants du marché.

Les rendements pour les actifs offerts sur le marché en janvier et en février 2022 pour les nouveaux placements en obligations et en prêts hypothécaires du compte de participation étaient d'environ 3,29 %, ce qui correspond approximativement à 4 points de base au dessus des rendements moyens pour les actifs semblables du compte de participation arrivant à échéance en 2022.

Prêts hypothécaires

(au 31 décembre 2021 pour les actifs investis couvrant les passifs)

Prêts hypothécaires (commerciaux et résidentiels)	(%)
Assurés	22,4
Non assurés	77,6
Total	100

- Le capital et les intérêts à la date du défaut de paiement sont garantis pour les prêts hypothécaires assurés.
- La proportion des paiements en souffrance pour les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux (depuis 90 jours ou plus) est de 0,01 %, correspondant à la moyenne de l'industrie de 0,2 % au 31 décembre 2021.

La Canada Vie est un chef de file des prêts hypothécaires commerciaux, un marché dans lequel elle est présente depuis plus de 60 ans. L'équipe des prêts hypothécaires commerciaux gère le risque en se concentrant sur la solidité financière de l'emprunteur final, comme les particuliers à valeur nette élevée ou les institutions, tels les régimes de retraite ou les fiducies de sociétés de placement immobilier. Le compte de participation tire profit de ce qui suit :



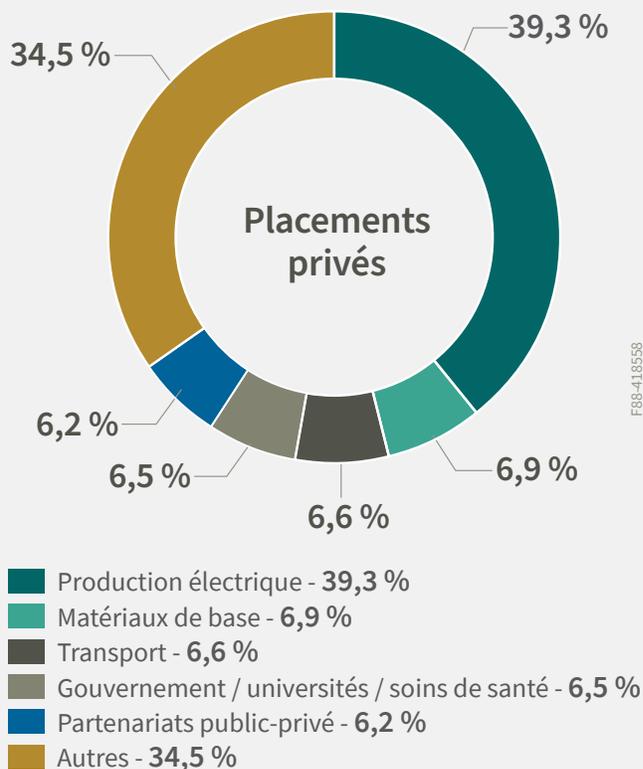
- ✓ **Équipes régionales d'experts** – Des équipes d'experts chevronnés gèrent le portefeuille dans des bureaux régionaux situés à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto et Montréal. Elles comprennent les marchés régionaux et peuvent saisir rapidement les occasions de placement. Cette structure permet à la Canada Vie de diversifier ses avoirs par zone géographique et par secteur.
- ✓ **Potentiel de rendement accru** – Les placements dans des prêts hypothécaires commerciaux offrent souvent des rendements plus élevés que les placements publics à revenu fixe, moyennant une liquidité moindre.
- ✓ **Volatilité réduite** – Les placements dans des prêts hypothécaires commerciaux présentent généralement une volatilité moindre, et leur profil de risque de crédit est comparable à celui des actifs à revenu fixe cotés en Bourse¹.
- ✓ **Accent sur les avoirs de premier ordre** – Nous détenons un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité. Au cours des 5 dernières années, notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux a maintenu un niveau de risque équivalant à une cote de A- ou mieux pour une obligation¹. Le dernier défaut de paiement sur nos prêts hypothécaires commerciaux ayant donné lieu à une perte financière remonte à plus de 20 ans.

1. Les prêts hypothécaires commerciaux sont notés à l'interne.

Placements privés

Les placements privés sont des placements obligataires effectués aux termes d'ententes privées conclues auprès d'emprunteurs.

Ces placements ont le potentiel de fournir des rendements plus élevés que d'autres types de placements à revenu fixe, mais présentent un niveau de risque supérieur. Pour cette raison, tous les placements privés sont soumis à un processus de crédit rigoureux. Une équipe de gestion de placements spécialisée dans les placements privés est responsable de la recherche, de la tarification et de la gestion active de chaque placement privé.



F88-418558

Obligations émises dans le public

Toutes les obligations souscrites pour le compte de participation de la Canada Vie sont de catégorie investissement. Elles ont donc au moins reçu la cote BBB, une mesure de la qualité des obligations reconnue au sein du secteur des placements. Nous prenons également en considération le contexte de placement lorsque nous gérons le risque et les écarts de rendement entre les obligations notées AAA, AA, A et BBB afin de déterminer si le rapport risque-rendement est rentable et s'il favorise l'atteinte des objectifs du compte de participation. Nous cherchons continuellement des occasions d'améliorer les rendements, tout en continuant à privilégier les actifs de catégorie investissement dont la qualité du crédit est élevée et qui apportent de la stabilité au portefeuille. L'une des stratégies que nous avons mises en œuvre consiste à investir davantage dans des actifs étrangers. Ce changement offre de nombreux avantages éventuels, notamment les suivants :

- Émetteurs diversifiés
- Secteurs diversifiés
- Rendement accru
- Augmentation de la disponibilité des actifs

Qualité des actifs

(au 31 décembre 2021 pour les actifs investis couvrant les passifs)

Cote	Placements privés (%)	Obligations émises dans le public (%)
AAA	0,0	15,1
AA	4,0	26,3
A	30,7	28,1
BBB	64,4	30,5
BB ou moins	0,9	0,0
Total	100	100

Les placements privés sont cotés à l'interne.

Aperçu de notre portefeuille de titres à revenu non fixe

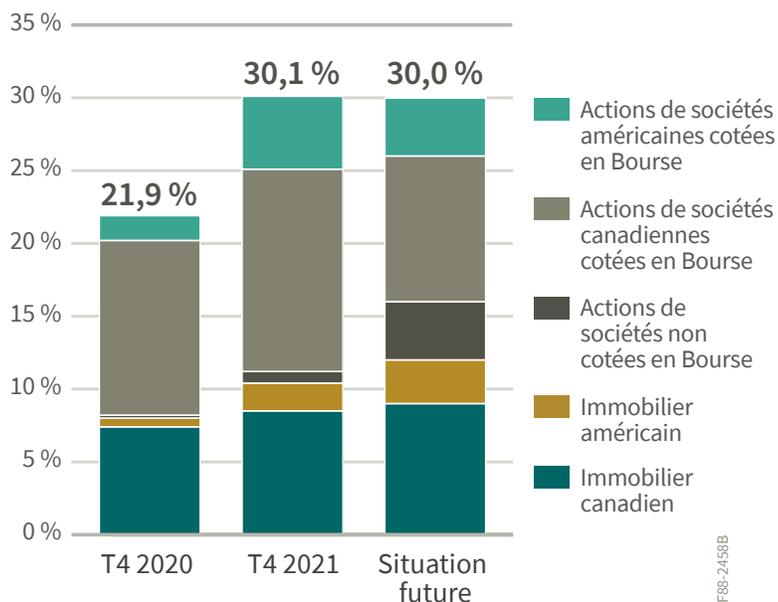
Immobilier

L'immobilier est une catégorie d'actif de placements unique qui offre un revenu stable à long terme et une protection contre l'inflation. Ces caractéristiques font de l'immobilier un excellent choix pour un produit à long terme comme l'assurance vie avec participation.

La Canada Vie vise à faire passer la répartition de l'actif immobilier du compte de participation à 12 % des actifs couvrant les passifs d'ici 2023, avec une composition cible de 75 % en actifs canadiens et de 25 % en actifs américains.

L'augmentation du contenu en titres immobiliers nous donne l'occasion de diversifier davantage notre portefeuille grâce aux liens que nous entretenons avec les gestionnaires d'actifs de premier plan : Conseillers immobiliers GWL au Canada et EverWest Real Estate Investors aux États-Unis. Conseillers immobiliers GWL et EverWest Real Estate Investors sont des plateformes immobilières intégrées verticalement, ce qui signifie que ces gestionnaires peuvent ajouter de la valeur à chaque étape de la chaîne de valeur de l'immobilier. Ils continuent de préconiser des stratégies de placement à forte conviction et l'utilisation complémentaire du développement. Cette approche a permis à la composante canadienne du compte de participation de la Canada Vie d'enregistrer un excellent rendement comparativement à l'indice MSCI Canada Immobilier.

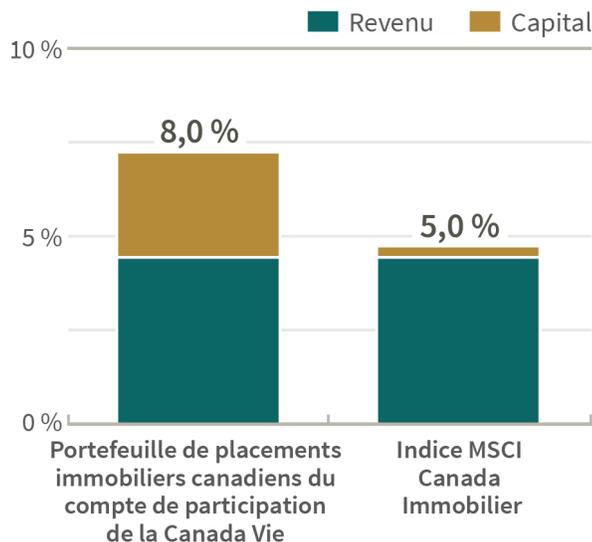
Revenu non fixe



F88-2458B

Rendement du portefeuille de placements immobiliers canadiens par rapport à l'indice MSCI Canada Immobilier

Rendements totaux moyens historiques sur cinq ans (au 31 décembre 2021)



F88-2465

Les rendements annuels moyens historiques sont des moyennes géométriques. Ce tableau vise à mettre en évidence le rendement solide du portefeuille de placements immobiliers canadiens du compte de participation de la Canada Vie par rapport à l'indice MSCI Canada Immobilier. Le tableau ne devrait pas être utilisé pour extrapoler l'incidence directe sur le barème des participations ou le taux d'intérêt du barème des participations.

Indice MSCI Canada Immobilier © MSCI Inc. et ses concédants de licence, 2022. Tous droits réservés. Utilisation avec la permission de Investment Property Databank Ltd., une société employant la marque MSCI. En aucun cas, ni MSCI ni IPD n'acceptent les pertes, les dommages, les coûts ou les dépenses subis en raison de la confiance en l'indice, et n'en sont responsables envers quiconque.

Du côté des États-Unis, EverWest apporte une connaissance approfondie des marchés immobiliers américains et accroît la diversification globale du portefeuille grâce à des occasions de placement d'excellente qualité dans un plus grand nombre de secteurs et de zones géographiques.

Exemples de nos placements récents en immobilier :



The Mint, Charlotte, NC
(Photo fournie par
Conseillers immobiliers GWL)



Immeuble industriel de catégorie A, Boston, MA
(Photo fournie par EverWest)

Actions de sociétés cotées en Bourse

Notre relation stratégique avec Placements Mackenzie et Putnam Investments nous donne accès à des occasions et à des moyens de gestion de placements hors pair. Placements Mackenzie est l'une des meilleures sociétés de gestion de placements au Canada et, au 31 décembre 2021, elle gérait un actif de 210 milliards de dollars. Putnam Investments est un gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 202 milliards de dollars au 31 décembre 2021.

La diversité des options de placement offertes dans le cadre de nos partenariats avec ces deux gestionnaires d'actifs contribue à la diversification des avoirs de notre compte de participation dans un éventail de styles, de régions géographiques et de tailles de capitalisation.



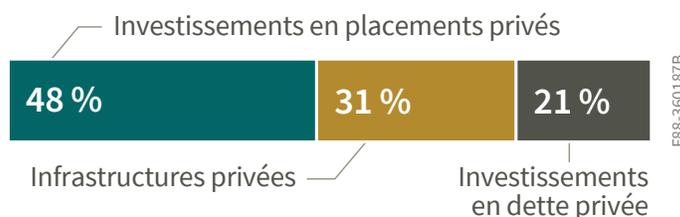
Actions de sociétés non cotées en Bourse

Notre position en actions de sociétés non cotées en Bourse diversifie notre portefeuille et est susceptible de procurer des rendements plus élevés. Les placements futurs permettront de tirer profit de notre programme d'investissement mondial, l'objectif étant d'atteindre notre cible de 4 %. **Les actions de sociétés non cotées en Bourse ont une faible corrélation avec les autres catégories d'actif dans lesquelles nous investissons, ce qui contribue à réduire le risque global de notre portefeuille.**

En tant que chef de file du secteur, le compte de participation de la Canada Vie investit par l'entremise de certains des meilleurs gestionnaires d'investissements en placements privés au monde. Au Canada, cela comprend Northleaf Capital Partners, Sagard et Power Sustainable. Ces entreprises de premier plan du marché privé canadien offrent à nos propriétaires de police d'assurance vie avec participation l'accès à une vaste gamme de possibilités d'investissement, notamment en actions de société fermées, en titres de créance privés, en capital de risque et en actions d'infrastructures.

À la fin de l'exercice 2021, le compte de participation avait engagé plus de 1,2 milliard de dollars par l'entremise de nos entreprises partenaires, dans un éventail de stratégies de placement en capital privé.

Engagements au titre des investissements en placements privés du compte de participation



Au 31 décembre 2021.

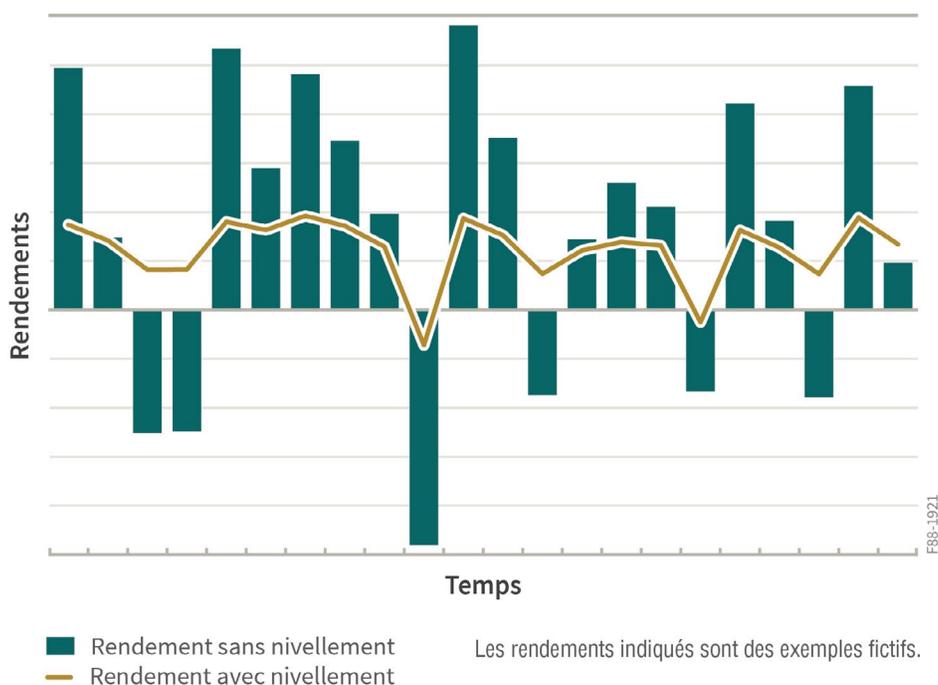
Taux d'intérêt du barème des participations

Le taux d'intérêt du barème des participations est utilisé pour déterminer le montant des participations versées aux propriétaires de police avec participation qui proviennent des placements du compte de participation et d'autres facteurs liés aux placements.

Le taux d'intérêt du barème des participations :

- ✓ Englobe les résultats de placements nivelés des actifs couvrant les passifs du compte de participation de la plus récente période de mesure
- ✓ Ne comprend pas le rendement des actifs couvrant l'excédent du compte de participation
- ✓ Comprend les gains et pertes nivelés des périodes précédentes
- ✓ Peut changer en fonction des résultats des placements
- ✓ Reflète également d'autres facteurs liés aux placements contribuant aux bénéfices du compte de participation, comme les avances sur police

Le **nivellement** consiste à intégrer les gains et les pertes dans le taux d'intérêt du barème des participations sur une certaine période. Il est principalement utilisé dans le cas des gains et des pertes non réalisés d'actifs autres qu'à revenu fixe¹.



1. La méthode de nivellement pourrait changer à l'avenir.

Le taux d'intérêt du barème des participations n'est qu'un des facteurs qui contribuent au rendement d'une police individuelle.

Il est utilisé pour déterminer le montant des participations versées aux propriétaires de police avec participation qui provient des placements du compte de participation et il ne peut pas être directement lié à la croissance de la valeur de rachat d'une police donnée. La croissance réelle de la valeur de rachat de toute police varie en fonction d'un certain nombre de facteurs.

Par exemple :

- Le type de produit
- Les caractéristiques du produit
- La période de paiement de primes
- L'âge à l'établissement
- La catégorie de risque
- L'option de participation
- Le barème des participations

Notre stratégie de placement à long terme, combinée à notre stratégie de nivellement, contribue à réduire les répercussions de la volatilité à court terme sur la composante en placements des participations versées aux propriétaires de police avec participation.



Rendements sur un an (au 31 décembre)	2020	2021
Taux d'intérêt du barème des participations de la Canada Vie (%)	5,1 %	5,1 %
Indice de rendement total composé S&P/TSX (%)	5,6 %	25,1 %
CPG de 5 ans (%)	1,3 %	1,0 %
Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans (%)	0,7 %	1,3 %
Indice des prix à la consommation (%)	0,7 %	3,4 %

Le taux d'intérêt du barème des participations est utilisé pour calculer la composante en placements des participations versées aux propriétaires de police avec participation. Il est fondé sur les actifs couvrant les passifs du compte de participation. Il ne comprend pas le rendement des actifs couvrant l'excédent du compte de participation.

Le rendement de l'indice de rendement total composé S&P/TSX comprend le réinvestissement des dividendes. © TSX Inc., 2022. Tous droits réservés.

Le rendement des certificats de placement garanti (CPG) de cinq ans correspond au rendement nominal jusqu'à l'échéance. Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 176-0043, série V122526 (site Web de Statistique Canada), 19 février 2022. Pour chaque année civile, la moyenne des taux mensuels des CPG a été utilisée.

Rendement des obligations de cinq à dix ans du gouvernement du Canada. Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 176-0043, série V122486 (site Web de Statistique Canada), 19 février 2022. Pour chaque année civile, la moyenne des valeurs mensuelles a été utilisée.

Les taux d'inflation au titre de l'indice des prix à la consommation sont fondés sur la variation de décembre à décembre. Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 326-0020, série V41690973 (site Web de Statistique Canada), 19 février 2022.

Demandes de règlement d'assurance (mortalité)

Les demandes de règlement d'assurance (ou les résultats de mortalité) sont prises en compte dans notre analyse annuelle des participations versées aux propriétaires de police. Au fil du temps, l'espérance de vie a augmenté. Dans les dernières années, cette amélioration de la mortalité a permis de compenser partiellement l'incidence de la baisse des taux d'intérêt. En 2021, les prestations de décès versées aux propriétaires de police se sont élevées à 802 millions de dollars.

Lorsque les propriétaires de police avec participation vivent plus longtemps, les prestations de décès sont versées plus tard que prévu. Le nombre plus important de primes payées et le report des prestations de décès permettent ainsi d'accroître les revenus de placement, et par le fait même le montant à verser au titre des participations des propriétaires de police avec participation.

L'incidence financière de la pandémie sur les résultats en matière de mortalité en 2021 a été faible. Les décès attribuables à la COVID-19 ont eu tendance à toucher davantage les personnes âgées. Cela a réduit les répercussions financières des demandes de règlement sur le compte de participation étant donné que leurs polices sont généralement détenues depuis plus longtemps.

Notre recours à la réassurance continue de contribuer à atténuer la volatilité des résultats techniques de notre compte de participation.

Les effets à long terme de la pandémie sur la mortalité demeurent incertains. Nous continuons à suivre son impact à long terme.

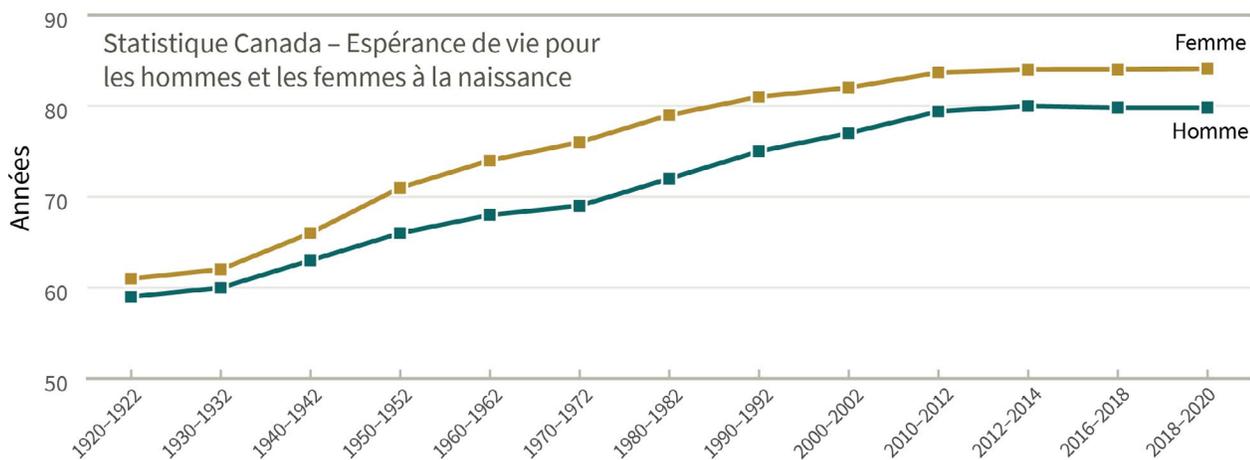
Des facteurs comme les avancées médicales, les changements de mode de vie et les changements quant aux taux d'incidence des maladies font qu'il est difficile de prédire les futurs taux de mortalité. Toutefois, même si l'amélioration des résultats de mortalité ralentit au fil du temps, les taux de mortalité actuels sont tout de même généralement supérieurs à ceux utilisés par la Canada Vie lors de l'établissement des taux des produits d'assurance vie avec participation.



La protection offerte par la tarification

Ces statistiques relatives à la mortalité reflètent l'espérance de vie pour l'ensemble de la population. En moyenne, les personnes qui ont été assujetties à la sélection des risques et approuvées dans le cadre d'une demande d'assurance vie ont une plus longue espérance de vie. Les personnes représentant un risque plus élevé en raison de leur santé, mode de vie ou profession peuvent payer plus cher leur assurance vie ou se voir refuser la protection.

Les Canadiens vivent plus longtemps



Sources :

De 1920-22 à 1980-82 : Statistique Canada, Longévité et tables de mortalité chronologiques : (abrégées) 1921-81 : Canada et provinces. Catalogue n° 89-506.
De 1990-92 à 2018-20 : Statistique Canada. Tableau 13-10-0114-01 – Espérance de vie et autres éléments de la table complète de mortalité, estimations sur trois ans, Canada, toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard. Catalogue n° 84-538.

Résiliations de polices

Les résiliations de polices avec participation (sauf celles donnant suite à des demandes de règlement d'assurance) peuvent avoir une incidence sur les bénéfices du compte de participation. Une résiliation peut se produire parce qu'un propriétaire de police :

- Annule sa protection
- Ne paie pas ses primes ou n'effectue pas des paiements suffisants à l'égard de ses avances sur police

Si le nombre réel de résiliations de polices est différent des hypothèses que nous avons utilisées lors de la tarification des produits, cela peut avoir un effet négatif ou positif sur le compte de participation, en particulier durant les premières années. L'incidence sur le compte de participation dépend du type de produit.

Incidence générale des résiliations sur les bénéfices du compte de participation durant les premières années

	Produits à valeur de rachat anticipée	Produits à valeur de rachat différée
Taux de résiliations plus élevé que prévu	Incidence négative	Incidence positive
Taux de résiliations plus faible que prévu	Incidence positive	Incidence négative

Dépenses, taxes et impôts

Nos politiques de gestion des dépenses sont axées sur la maîtrise des dépenses au profit des propriétaires de police avec participation et des actionnaires. Les dépenses, les taxes et les impôts sont attribués au compte de participation selon une méthode juste et équitable pour les propriétaires de police avec participation, selon l'avis de l'actuaire désigné. Chaque année, l'actuaire passe en revue la méthode d'attribution des dépenses, des taxes et des impôts au compte de participation et rend compte au conseil d'administration de l'impartialité et de l'équité de la démarche. Le conseil d'administration approuve cette méthode après avoir considéré l'avis de l'actuaire.

Économies d'échelle

La Canada Vie est heureuse de servir plus de 12 millions de clients d'un océan à l'autre. Nous comptons près de trois millions de polices d'assurance vie individuelle en vigueur (au 31 décembre 2021). Cette envergure, en plus du fait que nous avons le plus important compte de participation au Canada (environ 1,5 million de polices avec participation), nous offre des occasions de réduire les frais de gestion du compte de participation.

Solidité

La Canada Vie porte une attention particulière à la solidité et au rendement à long terme du compte de participation. Ces facteurs s'avèrent importants lorsque vient le moment de choisir une police d'assurance avec participation, car le coût net de ce type de police dépend du rendement à long terme du compte de participation. Une police d'assurance vie avec participation de la Canada Vie procure une base de valeurs garanties.

Compte de participation du bloc ouvert (millions de dollars)

Sommaire des opérations du compte de participation	31 déc. 2021 (\$)	Bilan du compte de participation	31 déc. 2021 (\$)
Primes des propriétaires de police avec participation	4 955	Actifs	49 589
+ Revenus de placement	2 813	- Passifs	46 458
- Prestations versées	1 416	= Solde de clôture pour l'excédent du compte de participation	3 131
- Variation des provisions actuarielles	3 911		
- Dépenses, taxes et impôts	837	Excédent du compte de participation	
- Distribution aux propriétaires de police avec participation et aux actionnaires	1 300	Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2021	2 861
Participations des propriétaires de police avec participation	1 234	+ Bénéfice net (perte nette) du compte de participation	304
Variation des provisions pour participations	26	+ Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(34)
Part des actionnaires		= Solde de clôture pour l'excédent du compte de participation	3 131
Versement en espèces	32		
Montant cumulatif	8		
= Bénéfice net (perte nette) du compte de participation	304		

Les revenus de placement, la valeur des actifs et la variation des provisions actuarielles sont déterminés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) depuis le 1^{er} janvier 2011.

Certains actifs, comme les obligations émises dans le public, les actions ordinaires et les titres immobiliers, sont évalués selon la valeur du marché. Ils ne sont pas nivelés. Les revenus de placement sont déclarés pour l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, et comprennent les actifs couvrant les passifs et l'excédent du compte de participation.

Des modifications sont apportées de temps à autre aux provisions actuarielles afin que leur montant total soit suffisant pour respecter toutes les obligations envers les propriétaires de police avec participation.

Les provisions pour participations représentent les participations des propriétaires de police avec participation gagnées (aux fins de production des rapports financiers), mais non versées à la fin de l'année civile.

En vue d'une harmonisation avec les états financiers de la compagnie, les autres éléments cumulés du résultat étendu sont maintenant inclus dans l'excédent du compte de participation. Les autres éléments du résultat étendu englobent les gains et pertes de placement spécifiques non réalisés, qui peuvent être temporaires.

Le compte de régularisation représente une portion de l'excédent attribuable au compte des actionnaires, détenue à même le compte de participation, qui a été constatée, mais non payée et qui dépend du versement futur de participations aux propriétaires de police avec participation.



Responsabilité

La Canada Vie est une compagnie détenue par des actionnaires et, en tant que telle, doit conserver le compte de participation distinct du compte des actionnaires.

Les activités de la Canada Vie sont régies, au fédéral, par la Loi sur les sociétés d'assurances (LSA) du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) ainsi que par la législation provinciale applicable sur les assurances des organismes de réglementation des assurances provinciaux.

Dispositions et références de la Loi sur les sociétés d'assurances (LSA)

Conformément à la LSA, les administrateurs d'une société doivent gérer ou superviser l'administration des affaires de la société, ce qui comprend l'établissement et le maintien en vigueur de politiques à l'égard des participations à verser aux propriétaires de police avec participation, ainsi qu'à l'égard de la gestion du compte de participation. La LSA indique les responsabilités des administrateurs et les exigences en matière de rapports concernant l'usage de pratiques actuarielles justes et équitables.

1. Le revenu de placement et les dépenses sont affectés au compte de participation conformément à une méthode juste et équitable pour les propriétaires de police avec participation selon l'actuaire de la compagnie. Lorsque cette méthode de répartition est approuvée par le conseil d'administration, elle est envoyée au BSIF (articles 457-460).
2. Le conseil d'administration doit établir une politique et la maintenir en vigueur à l'égard de l'établissement du montant des participations à verser pour les propriétaires de polices avec participation et en transmettre un exemplaire au BSIF (article 165 (2)(e)).
3. Le conseil d'administration doit de plus établir et maintenir une politique relative à la gestion du compte de participation et en faire parvenir une copie au BSIF (article 165 (2)(e.1)).
4. Au moins une fois l'an, l'actuaire de la compagnie doit passer en revue la politique de participation des titulaires de police avec participation. L'actuaire de la compagnie doit fournir un rapport écrit au conseil d'administration sur le caractère équitable de la politique pour les propriétaires de police avec participation (article 165 – Rapport de l'actuaire).
5. Avant que le conseil d'administration déclare des participations, l'actuaire de la compagnie doit donner son avis au conseil d'administration quant à l'équité des participations proposées pour les propriétaires de police avec participation et à la conformité de la compagnie à la politique en matière de participations visant les propriétaires de police (article 464 (2)).
6. La LSA limite le montant qui peut être versé au compte des actionnaires dans le cadre de toute distribution annuelle des profits du compte de participation pour une année financière (article 461). Cette limite annuelle correspond à un pourcentage maximal du montant fixé par le conseil d'administration aux fins de distribution à partir des profits du compte de participation pour l'exercice financier en question. Le montant total à distribuer est réparti entre les actionnaires et les propriétaires de police avec participation. Le pourcentage maximal de la distribution totale qui peut être distribuée au compte des actionnaires dépend de la taille du compte de participation. Le pourcentage maximal diminue, passant de 10 %, pour un petit compte de participation, à un peu plus de 2,5 % en fonction de l'augmentation de la taille du compte. La distribution des profits aux actionnaires par la Canada Vie s'établissait à 2,5 %. En 2021, le montant versé au compte des actionnaires s'élevait à 40 millions de dollars, ce qui représente environ 0,1 % de l'actif du compte de participation au 31 décembre 2021.
7. Les propriétaires de police avec participation et les actionnaires ont le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée annuelle des propriétaires de police et des actionnaires. Ils ont le droit de recevoir des exemplaires de certains documents, par exemple le relevé annuel. Ils détiennent également un droit de vote (articles 331 et 334).



Besoin de renseignements supplémentaires?

Vous pouvez en apprendre davantage sur l'assurance vie avec participation et les autres produits et services de la Canada Vie en communiquant avec votre conseiller. Chaque année, à l'approche de l'anniversaire de police, les propriétaires de police avec participation reçoivent un relevé qui présente la situation actuelle de leur police.



Consultez canadalife.com/fr/nous-joindre ou composez le **1 888 252-1847** si vous avez des questions au sujet d'une police en particulier.

Votre police contient des définitions importantes de certains termes utilisés dans le présent guide.

Vous devriez conserver ce guide avec l'illustration et le contrat de votre police d'assurance vie avec participation de la Canada Vie.

Les renseignements fournis sont fondés sur la législation fiscale actuelle et ses interprétations quant aux résidents canadiens et, à notre connaissance, sont exacts au moment de leur publication.

Toute modification ultérieure apportée à la législation actuelle et à ses interprétations peut avoir une incidence sur ces renseignements, lesquels sont de nature générale et ne visent pas à fournir des conseils d'ordre juridique ou fiscal. Dans le cas de situations précises, vous devriez consulter le conseiller juridique, comptable ou fiscal approprié.

Vous pouvez obtenir un exemplaire de nos politiques relatives à la gestion du compte de participation et aux participations visant les titulaires de police avec participation dans le site canadalife.com/fr/assurance/assurance-vie/assurance-vie-permanente/assurance-vie-entiere-avec-participation.



Vous cherchez nos rendements antérieurs?

Vous pouvez obtenir des rapports sur les rendements des polices qui étaient rattachées à nos comptes de participation ouverts avant la fusion, le 1^{er} janvier 2020, auprès de votre conseiller ou en consultant canadavie.com.

La Canada Vie est membre d'Assuris, qui administre le programme de protection des consommateurs pour les propriétaires de police de ses sociétés membres.

La Canada Vie est une filiale de Great-West Lifeco Inc. et membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Fondée en 1847, la Canada Vie est la première compagnie d'assurance vie canadienne.



Communiquez avec votre conseiller

Votre conseiller peut répondre à toutes vos questions au sujet des Données financières ou du compte de participation de la Canada Vie.

- Taille
- Expérience
- Expertise
- Responsabilité
- Conviction



Consultez [canadavie.com](https://www.canadavie.com)

  @CanadaVie  @canada_vie  @CanadaLifeCo